

Programme de Formation

FA14 - Les marchés publics hospitaliers



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 23/11/2026

fin 24/11/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Agents des services économiques, Cadres infirmiers chargés de préparer les commandes de matériels et de fournitures médicales, Pharmaciens hospitaliers



Objectifs pédagogiques

Identifier les spécificités à prendre en compte pour l'achat de produits pharmaceutiques
Savoir rédiger et passer les marchés



Description

1. Le cadre général

Les règles applicables et leur fondement

Les sources légales et réglementaires

Les sources jurisprudentielles

Présentation de l'environnement juridique spécifique

Code de la santé publique, code de déontologie, agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, droit pharmaceutique

Les points clefs du régime juridique applicable aux médicaments ou aux dispositifs médicaux : AMM, marquage CE, brevet, certificat complémentaire de protection, génériques, TIPS...

Une offre « fournisseurs » de plus en plus concentrée



Des besoins contraints par l'exercice de la médecine

De nombreux intervenants : les « prescripteurs », les pharmaciens, les gestionnaires

2. Le contenu et la forme du contrat

La préparation des achats

La définition des besoins et l'organisation des achats

La description des besoins et définition des fournitures

L'organisation des marchés

L'allotissement : Quels sont les avantages techniques, économiques ou financiers susceptibles de motiver le découpage en lot dans les achats pharmaceutiques ?

Le choix de la forme du marché

La durée des marchés d'approvisionnement pharmaceutiques

3. Le lancement de la consultation

Les modalités de détermination du montant du marché

Les seuils de publicité et de mise en concurrence

Les modalités d'appréciation de la nature des marchés et les règles de mise en concurrence qui s'appliquent : la notion de fournitures homogènes

Les formes classiques de mise en concurrence

Les marchés passés selon procédure adaptée : les obligations de publicité efficace pour ces contrats, la procédure de passation (le respect des principes fondamentaux de la commande publique)

Les appels d'offres : identification des obligations et du formalisme à chaque étape, les règles de présentation du dossier de candidature, la régularisation des dossiers incomplets, la sélection et l'évaluation des offres

Les autres formes de mise en concurrence

La procédure de dialogue compétitif : intérêt et limites de la procédure, présentation des conditions de mise en oeuvre

Les procédures négociées (avec ou sans mise en concurrence) : conditions d'utilisation, présentation des modalités de mise en oeuvre

- Comment justifier de la nécessité technique ou de la protection de droits d'exclusivité pour recourir à la procédure négociée sans mise en concurrence dans les achats pharmaceutiques hospitaliers ?
- Peut-on utiliser la procédure négociée sans mise en concurrence pour l'acquisition d'un complément de fournitures pharmaceutiques ?

L'organisation matérielle de la consultation

Les modalités de réception des candidatures et des offres : l'obligation de traçabilité (la tenue du registre de dépôt des offres), les remises d'offres dématérialisées

L'organisation de la Commission chargée d'attribuer le marché : cas d'intervention, composition, modalités

de désignation des membres, compétences

4. L'analyse des offres

La sélection des candidats

Les documents et renseignements susceptibles d'être exigés des candidats

L'évaluation des candidatures : les éléments à prendre en considération (références, moyens techniques, moyens humains...)

La sélection des offres

Les critères de choix : quels critères choisir en fonction de l'objet du marché, les cas d'utilisation du seul critère « prix »

La méthode de notation des offres : études de la jurisprudence récente

La négociation des offres : rappel des cas de recours à la négociation, les principes à respecter (égalité de traitement, transparence de la procédure), présentation d'une méthode pour une négociation efficace

5. Les modifications en cours d'exécution

Faire face à la modification des besoins en cours d'exécution

Les points clefs du régime juridique applicables aux médicaments ou aux dispositifs médicaux : AMM, marquage CE, brevet, certificat complémentaire de protection, génériques, TIPS...

Les conditions prévues par le CCP :

La clause de réexamen

Les travaux, fournitures et services supplémentaires

Les modifications du besoin rendues nécessaires par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir

Le remplacement du titulaire du marché

Les modifications non substantielles

Les modifications liées au montant du besoin nouveau : le respect des seuils européens et les limites en %

Le cas de la substitution de produits

Des modèles de documents spécialement adaptés à la problématique des achats hospitaliers seront fournis et commentés par le formateur



Prérequis

Connaître la terminologie des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.